Saint Pantaléon de Larche, le 6 février 2017



COMMUNE DE SAINT PANTALEON DE LARCHE

COMMUNIQUE DE PRESSE

CAMBRIOLAGES: OPERATIONS DE PREVENTION



CONTACTS PRESSE:

Suite à une recrudescence des cambriolages, la gendarmerie a mené une opération de surveillance qui a permis d'arrêter des malfaiteurs. La commune et le groupement de gendarmerie enclenche désormais une opération de prévention sur les quartiers du Roc et de Lestrade.

Surveillance renforcée

La commune de Saint-Pantaléon-de-Larche fait partie des cinq communes les plus ciblées par les cambrioleurs sur la zone de gendarmerie. Une recrudescence de ces faits a conduit le Capitaine Lacombe, commandant le groupement de brigade de Brive à enclencher avec l'accord du Préfet et du commandant du groupement départemental de gendarmerie une opération de grande ampleur. La commune a bénéficié d'opérations de surveillance mobilisant tous les soirs jusqu'à 14 personnels en civil et en tenue. Des reconnaissances aériennes ont même été effectuées. Ce dispositif a porté ses fruits puisqu'il a permis l'arrestation de malfaiteurs présumés, d'origine albanaise aujourd'hui placés en détention préventive. Le Maire a chaleureusement remercié et félicité la gendarmerie pour cette mobilisation et les résultats.

Opération de prévention

Suite à différents contacts pris avec le Maire Alain Lapacherie, la gendarmerie a pu mettre en évidence la nécessité d'obtenir des populations une participation et une vigilance accrue pour éviter la répétition de ces phénomènes de « raid » de cambriolages menés par des équipes très organisées. C'est pourquoi la commune a fait appel aux services de l'Adjudant-Chef Mulder, Référent-sûreté.

Lors d'une réunion de travail tenue en mairie le 2 février 2017, le maire et le conseil municipal ont étudié le lancement d'une opération « participation citoyenne » dont l'objet est de mobiliser les habitants sur ces questions, de mettre en place des correspondants de la gendarmerie par quartier et apporter le cas échéant des conseils techniques sur la protection des habitats. Une réunion publique se tiendra le 16 février à la salle des fêtes pour juger de la mobilisation des habitants qui sont concernés. Elle pourra déboucher sur la

	e convention partic			e le préfet, le coi	nmandant
du groupement	t départemental de	gendarmerie et	le maire.		